provinces, que le montant de la dette soit égalisé au moment de l'union et qu'on indemniso par une somme fixe celles dont la proportion est moindre. Un tel principe n'a certainement rien d'injuste. L'intérêt de la dette, quel qu'il soit, devra se payer par des taxes et je n'en disconviens pas:

" Mais, ajoute mon hou, ami, les provinces d'en bas étant bien moins capables que nous de supporter ces taxes, le plus lourd du fardeau retombera donc sur le Bas et le Haut-Canada, et surteut sur le commerce de Montréal."

Eh bien! qu'y a-t-il d'injuste en cela? N'est-ce pas justo que la partie la plus riche d'un pays paie le plus d'impôts? Mon hon. ami prétend-il dire par hasard que le plus fort consommateur ne doit pas payer le plus d'impôts? Si la population des Canadas consomme plus que celle des autres provinces ne doit-elle pas contribuer au revenu public suivant sa consommation ?- "Mais, dit encore mon hon, ami, les provinces du golfe auront leur 80 centins par tête, pendant que nous n'aurons rien, auoique étant les plus forts consommateurs"-et il ajoute-" la quote-part des provinces d'en-bas au revenu sera infinitésimale,"-Supposons que tel soit le cas, est-ce que nous devons dans une discussion comme celle-ci déprécier les avantages que le contrôle des pêcheries donnera au gouvernement général? Qu'on se rappelle que ces pêcheries formeront une des considérations les plus importantes à faire valoir dans les négociations qui devront avoir lieu au sujet du traité de réciprocité avec les Etats-Unis, auquel le Haut-Canada attache une si grande importance : d'où il suit que le Canada, sous le régime federal, accordera co qu'il jugera à propos en fait de droits de pêche aux Américains. Sous ce rapport, la position commerciale de l'agriculteur du Haut-Canada et du négociant du Bas-Canada sera de beaucoup améliorée par le fait que la concession de droits de pêcheries leur procurera des avantages dans d'autres branches de commerce; car, je le répéte, la direction de la politique future des provinces confédérées appartiendra en grande partie au Canada. (Ecoutez ! Coonter !) -" Mais, dit mon hon. ami, vous alles vous charger d'une dette énorme! Voyez, - le Bas-Canada, lors de l'union actuelle, devait \$300,000 ou \$400,000, et aujourd'hui la dette des deux provinces s'élève à \$67,000,000."—C'est vrai : mais on voudra bien remarquer que la population, du Bas-Canada n'était alors que 600,000 et

celle du Haut-Canada de 400,000 : - on étnit sans chemins de fer, et aujourd'hui nous comptons plus de 2,000 milles de voie ferrée. (Ecouter! écouter!) Nous avions alors à peine un phare et nous en avons parsemé le St. Laurent et les lacs depuis le lac Supérieur jusqu'à Belle-Ilc. (Ecoutez! écoutez!) Nous étions sans système d'éducation, et voyez quel est aujourd'hui l'état de l'instruction parmi nous. (Ecoutes! écoutes!) Nous n'avions pas un seul canal lors de l'union, et notre système actuel est le plus beau du monde entier. ( Ecoutez ! écoutez ! ) Nous étions sans régime municipal et jeter aujourd'hui les yeux sur celui du Bas-Canada. (Ecoutez! écoutez!) La tenure seigneuriale existait alors, opprimant le peuple et arrêtant l'insdustrie et les entreprises : n'a-t-elle pas été abolie? (Ecoutez! écoutez!) Mon hon. ami serait il le seul à fermer les yeux au progrès et aux réformes qui se sont accomplis depuis? Mon hon, ami ne sait-il pas que sur les \$62,000,000 qui constituent la quotepart de la dette du Canada, il a été dépensé plus de \$49,000,000 pour les travaux publics, qui représentent encore cette valeur?

L'Hon. A. A. DORION—Pas en Bas-Canada.

L'Hon. M. ROSE-Mon hon. ami répand -" pas en Bas-Canada ": -mais prétendraitil que la chaîne de canaux qui a été construite pour diriger le trafic de l'Ouest vers Montréal et Québec, n'a pas produit d'avantages au Bas-Canada? (Ecoutez! écoutez.) Eh! quoi,—mais ce sont précisément ces travaux qui dans les dernières années ont accru les affaires maritimes de Montréal de oing cent pour cent? Est-ce que mon hon. ami soutiendrait que la mise en rapport du Grand-Tronc avec les voies ferrées de l'Ouest des Etats-Unis n'a pas profité au Bas-Canada ? que la construction des glissoires d'Ottawa pour faire descendre le bois à Québec. n'a pas donné d'avantages au Bas Canada? Il ne mesurera pas, assurément, tout ce qui a été fait sous forme d'améliorations et de travaux publics, d'après un point de vue ausci étroit, aussi local et qui irait à dire que tous deniers dépensés dans un endroit et qui no profitent pas à ce même endroit, est de l'argent perdu. Est-ce là la politique qu'il voudrait voir inaugurer sous le nouveau régime?

L'Hon, Proc.-Gén. CARTIER - Nous avons également le pont Victoria.

L'Hon. M. ROSE-Oui, nous avons